



## Les étapes de la balade du 22 janvier

- 1 ) église Saint-Pierre (iconographie des confréries au portail et dans les chapelles)
- 2 ) église Saint-Pèlerin (extérieur)
- 3 ) Places Saint-Nicolas et du Coche d'Eau
- 4 ) Abbaye Saint-Germain (Présentation générale extérieurement et cloître, passage au «suaire» de saint Germain)
- 5 ) Lycée Jacques Amyot (descriptif rapide)
- 6 ) La rue de Paris
- 7 ) Palais de Justice et évocation de Notre-Dame la d'Hors
- 8 ) Façade des Ursulines rue Lepelletier de Saint-Fargeau
- 9 ) église Saint-Eusèbe (passage rapide ou visite selon le temps disponible)